

République de Guinée
BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
Direction de la Politique Monétaire et du Crédit

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REVISION DE LA LOI SUR LA BOURSE DES
VALEURS MOBILIERES**

- 1- Le Ministère de l'économie et des Finances a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSFI/BAD), piloté par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La BCRG lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt, en vue du recrutement d'un Consultant individuel pour la révision de la loi sur la Bourse des Valeurs Mobilières (BVM), règlement général de l'écosystème.

L'appel à manifestation d'intérêt vise à faire une relecture de la loi de 1997 afin de préciser les missions et les prérogatives de la Commission Nationale des Valeurs et à établir les lois et principes régissant le fonctionnement de la Bourse, du Dépositaire Central, ainsi que les autres intervenants sur le marché boursier.

- 2- Les services prévus au titre de cette prestation comprennent entre autres les tâches suivantes :
- Rédaction des textes de base relatifs au fonctionnement efficient d'une bourse des valeurs ;
 - Rédaction des procédures et règlements de la bourse, du dépositaire central, de la banque de règlement, y compris les règles de négociation, d'admission et de radiation à la cote ;
 - Rédaction des statuts de la Bourse, de son personnel et des différents intervenants.
- 3- La Cellule d'exécution du PAMSFI/BAD invite les Consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations mentionnées ci-dessus

(curriculum vitae, copie de diplômes et attestations de formation, référence de prestations similaires, attestation d'expérience dans des missions comparables, etc.).

- 4- Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures du Groupe de la Banque Africaine de Développement qui sont disponibles sur le site web à l'adresse suivante : <http://www.afdb.org>.
- 5- La durée estimée de la mission du consultant est de 66 homme-jours, répartis sur une période de 120 jour calendaire, incluant les délais de validation des livrables. La mission se déroulera principalement au siège du Consultant et à Conakry.
- 6- Les critères d'évaluation des CV sont définis ci-dessous :

1. Qualifications générales et formation en adéquation avec la mission	30%
1.1 Niveau de diplôme en Droit	20%
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de BAC + 5 	0%
<ul style="list-style-type: none"> • BAC + 5 	15%
<ul style="list-style-type: none"> • BAC + 8 (Doctorat) 	20%
1.2 Niveau de diplôme en Finance/Économie/Gestion	10%
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de BAC + 5 	0%
<ul style="list-style-type: none"> • BAC + 5 	5%
<ul style="list-style-type: none"> • BAC + 8 (Doctorat) 	10%
2. Expériences dans le domaine d'expertise de la mission	60%
2.1 Expériences générales dans l'élaboration des textes légaux et réglementaires relatifs au secteur financier, depuis le premier diplôme de Droit	20%
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 ans dans l'élaboration des textes légaux et réglementaires relatifs au secteur financier depuis le premier diplôme de Droit 	0%
<ul style="list-style-type: none"> • 10 ans et plus, dans l'élaboration des textes légaux et réglementaires relatifs au secteur financier, depuis le premier diplôme de Droit 	20%
2.2 Expériences spécifiques à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires nécessaires au démarrage et au bon fonctionnement des marchés financiers et boursiers des pays en développement	40%
<ul style="list-style-type: none"> • Une (01) mission similaire d'élaboration des textes législatifs et réglementaires nécessaires au démarrage et au bon fonctionnement des marchés financiers et boursiers des pays en développement 	10%

<ul style="list-style-type: none"> • Deux (02) missions similaires d'élaboration des textes législatifs et réglementaires nécessaires au démarrage et au bon fonctionnement des marchés financiers et boursiers des pays en développement. 	20%
<ul style="list-style-type: none"> • Trois (03) missions similaires d'élaboration des textes législatifs et réglementaires nécessaires au démarrage et au bon fonctionnement des marchés financiers et boursiers des pays en développement. 	30%
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de trois missions d'élaboration des textes législatifs et réglementaires nécessaires au démarrage et au bon fonctionnement des marchés financiers et boursiers des pays en développement 	40%
3. Connaissance linguistique	5%
4. Connaissance du contexte socio-économique et financier de la Guinée	5%
TOTAUX	100%

La note technique minimale pour être considéré comme qualifié est de 75 points.

- 7-** Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par email aux adresses suivantes : ***georges.gbanamou@bcrg-guinee.org, nabymoussa.fofana@bcrg-guinee.org, hamidou.barry@bcrg-guinee.org, amadououryk.diallo@bcrg-guinee.org et mohamedl.toure@bcrg-guinee.org***, ou par courrier au ***secrétariat de la Direction de la Politique Monétaire et du Crédit (5ème étage bâtiment principal du siège de la BCRG)***.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au plus tard le 05 mars 2021 à 17h 00 GMT.